

NOUVELLES ÉCONOMIQUES

Taux de chômage à 17,0 % au Québec en avril et à 11,3 % en Ontario

FAITS SAILLANTS

- ▶ Statistique Canada rapporte ce matin que le taux de chômage québécois a grimpé à 17,0 % en avril, un record depuis le début de l'Enquête sur la population active en 1976.
- ▶ De même, les pertes d'emplois se sont chiffrées à 556 500, une ampleur sans précédent.
- ▶ Le secteur des biens encaisse une baisse mensuelle de 25,7 %, alors qu'elle atteint 10,1 % dans les services.
- ▶ En Ontario, le taux de chômage s'est hissé à 11,3 %, le record ayant été de 12,4 %, en décembre 1982.
- ▶ Le recul de l'emploi a été de 689 200 le mois dernier dans cette province. Le pourcentage de baisse du côté du secteur des biens est de 13,3 % et de 8,7 % dans les services.

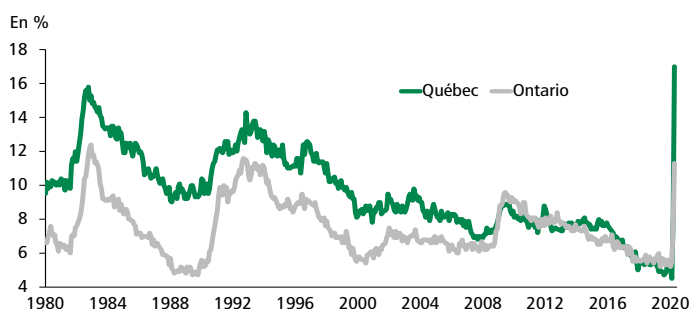
COMMENTAIRES

À situation exceptionnelle, chiffres d'exception. Les données publiées ce matin frappent durement, mais le redémarrage progressif de l'économie a remis des gens au travail dès la fin d'avril.

Au cours des deux derniers mois, les pertes d'emplois cumulées ont été de 820 500 au Québec et de 1 092 000 en Ontario. Les reculs les plus importants au Québec pour le mois d'avril sont notés dans la fabrication (-113 800), la construction (-107 800), le commerce de gros et de détail (-100 500) ainsi que l'hébergement et la restauration (-69 000). En Ontario, le commerce de gros et de détail encaisse le plus lourd bilan (-143 300), suivi de la fabrication (-100 900), de l'hébergement et de la restauration (-96 200) et de la construction (-93 800).

GRAPHIQUE

Les taux de chômage ont augmenté précipitamment, mais redescendront plus graduellement



Sources : Statistique Canada et Desjardins, Études économiques

IMPLICATIONS

La dégringolade du nombre d'emplois en avril était attendue. Les données sont désolantes, certes, mais la situation est temporaire. On sait d'ores et déjà que le portrait du marché du travail sera moins sombre en mai, et ce, pour plusieurs raisons. D'une part, la réouverture partielle de l'économie québécoise depuis la fin d'avril et, dans une certaine mesure, en Ontario, ramènera les gens en emploi. D'autre part, nombre d'entreprises se sont prévaluées de la Subvention salariale d'urgence du Canada dès la fin d'avril, couvrant jusqu'à 75 % du salaire des employés, permettant ainsi de conserver le lien d'emploi et de réduire le nombre de personnes en chômage. La situation évoluera de façon graduelle par la suite et si la hausse du taux de chômage a été spectaculaire, sa diminution suivra une marche moins précipitée.

Joëlle Noreau, économiste principale

François Dupuis, vice-président et économiste en chef • Mathieu D'Anjou, économiste en chef adjoint • Hélène Bégin, économiste principale
Benoit P. Durocher, économiste principal • Francis Généreux, économiste principal • Joëlle Noreau, économiste principale

Desjardins, Études économiques : 418-835-2450 ou 1 866-835-8444, poste 5562450 • desjardins.economie@desjardins.com • desjardins.com/economie

NOTE AUX LECTEURS : Pour respecter l'usager recommandé par l'Office québécois de la langue française, nous employons dans les textes et les tableaux les symboles k, M et G pour désigner respectivement les milliers, les millions et les milliards. MISE EN GARDE : Ce document s'appuie sur des informations publiques, obtenues de sources jugées fiables. Le Mouvement des caisses Desjardins ne garantit d'aucune manière que ces informations sont exactes ou complètes. Ce document est communiqué à titre informatif uniquement et ne constitue pas une offre ou une sollicitation d'achat ou de vente. En aucun cas, il ne peut être considéré comme un engagement du Mouvement des caisses Desjardins et celui-ci n'est pas responsable des conséquences d'une quelconque décision prise à partir des renseignements contenus dans le présent document. Les prix et les taux présentés sont indicatifs seulement parce qu'ils peuvent varier en tout temps, en fonction des conditions de marchés. Les rendements passés ne garantissent pas les performances futures, et les Études économiques du Mouvement des caisses Desjardins n'assument aucune prestation de conseil en matière d'investissement. Les opinions et les prévisions figurant dans le document sont, sauf indication contraire, celles des auteurs et ne représentent pas la position officielle du Mouvement des caisses Desjardins. Copyright © 2020, Mouvement des caisses Desjardins. Tous droits réservés.